Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Novembre - Décembre 2026 n° 362



DOSSIER : précisions sur les O.L.D. et le Finistère toujours en crise sécheresse

> Edito du maire



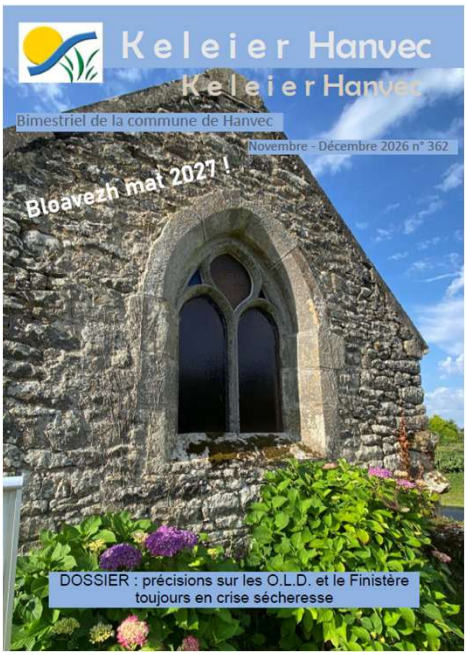
Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,
Un nouvel acronyme concerne notre commune : OLD (Obligations Légales de Débroussaillement).
Nous avions déjà abordé ce sujet dans le précédent Keleier. Pour autant, j'ai souhaité repréciser les règles d'application de l'arrêté préfectoral afin que chaque habitant soit informé pour la mise en œuvre de ce dispositif important. Je rappelle que notre commune est classée à risque incendie et les nombreux exercices du SDIS 29 sur notre commune en témoignent.
C'est maintenant qu'il faut débroussailler et ce jusqu'au 15 mars. Je me tiens disponible pour toute précision complémentaire sur ce sujet important dont la finalité est la protection des habitants et de leurs biens face à la menace des incendies.
La rédaction de note plan communal de sauvegarde (PCS) est presque achevée. Pour toute situation de crise sur la commune (tempêtes, incendies, inondations, …), ce document obligatoire permet le déclenchement de l'alerte, l'engagement, la coordination et le suivi des moyens de secours sous la responsabilité du maire.
Par ailleurs, vous trouverez dans la présente édition, les préconisations de l'Etat, en anticipation de crise, pour la confection d'un kit d'urgence « prêt à l'avance ». Cette préparation et ces conseils sont inédits pour beaucoup d'entre nous. La crise sécheresse à l'automne sur notre territoire l'est encore plus ! On ne dompte pas la nature ! Nous sommes donc, toutes et tous, face à nos responsabilités individuelles et collectives afin d'adapter au mieux notre quotidien et de préparer l'avenir des générations futures. Face à nous, les transitions et les défis renforcés par le dérèglement climatique sont immenses !
L'année 2026 s'achève ! Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !
Au plaisir de vous retrouver sur la commune.

Yves CYRILLE

Comme chaque automne-hiver, nous ne sommes pas à l'abri de coups de vent ou de tempêtes plus ou moins violentes, nous vous rappelons qu'il incombe aux propriétaires d'élaguer leurs arbres qui sont aux abords des linéaires de télécommunications (lignes téléphoniques et fibre optique).



SOMMAIRE



Edito ……2
Dossier……3
Vie municipale et intercommunale…… 6
Brèves …… 9
Vie associative…… 10
Médiathèque……13
Hanvec et vous……14
Le pense-bête …… 16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
Tèl : 02 98 21 93 43.

Diffusion des exemplaires son tdisponibles dans les commerces
Et les espaces municipaux hanvécois (mairie,médiathèque)

Directeurdelapublication: Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIANT (communication@hanvec.bzh),

Impression : Imprimerie Cloître - Saint-Thonan

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY,

Tirage : 750 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 décembre
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : communication@hanvec.bzh
ou tél : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER : O.L.D., entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral

Comme indiqué dans le précédent Keleier, HANVEC figure parmi les communes classées par l'arrêté ministériel du 20 mai 2025 au titre des bois et forêts exposés au risque d'incendie. A ce titre, l'arrêté préfectoral (DDTM) du 17 juillet 2026 précise les modalités d'application des obligations légales de débroussaillement (OLD) dans les bois, forêts et landes exposés au risque feux de forêt (art. L.132-1 du code forestier). En voici l'essentiel :

L'essentiel en cinq points :

- ❑ 42 communes du Finistère sont concernées par les OLD, dans une bande de 200 m autour des massifs boisés et de landes de plus de 4 hectares ;
- ❑ Deux types d'OLD : les « enjeux localisés » (abords de constructions, campings, sites industriels…) et les « grands linéaires » (routes, voies ferrées, lignes électriques) ;
- ❑ Le maire joue un rôle central : annexion des périmètres au PLU (PLUi dans notre cas), contrôle de l'exécution des OLD « enjeux localisés », information du public ;
- ❑ Le débroussaillement n'est ni une coupe rase ni un défrichement : il réduit les combustibles végétaux pour limiter la propagation du feu, en préservant la biodiversité (période privilégiée du 15 septembre au 15 mars) ;
- ❑ En cas de non-respect : sanctions pénales et possibilité pour la collectivité de réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire après mise en demeure.

Où les OLD s'appliquent-elles ? :

Terrains situés à moins de 200 m des massifs (bois, forêts, landes) de plus de 4 ha d'un seul tenant, sur les 42 communes classées par l'arrêté ministériel du 20 mai 2025;
Le zonage est consultable sur le Géoportail (« zonage informatif OLD »).

Enjeux localisés :

SITUATION	PROFONDEUR DE DEBROUSSAILLEMENT	QUI REALISE
Abords des constructions, chantiers et installations	50 m (le maire peut porter à 100 m)	Propriétaire / ayant droit
Voies privées d'accès à ces constructions, chantiers et installations	3 m de part et d'autre et gabarit de 4 m	Propriétaire / ayant droit
Terrains bâtis ou non bâtis en zones U du PLUi	Toute la zone U	Propriétaire / ayant droit ou collectivité
Terrains de camping, caravaning, PRL, stationnement de caravanes / HLL	50 m à partir du périmètre extérieur (le maire peut porter à 100 m)	Gestionnaire du site ou propriétaire si absence gestionnaire
Sites industriels SEVESO	100 m à partir des limites de propriété	Exploitant
Terrains occupés par une activité de loisirs	50 m	Gestionnaire / exploitant
Aires de stationnement et de repos des voies ouvertes à la circulation routière	50 m autour des équipements d'accueil et de repos	Gestionnaire / exploitant
Parcs photovoltaïques	50 m à partir de la clôture périmétrale	Gestionnaire / exploitant

Grands linéaires :

INFRASTRUCTURE	LARGEUR DE DEBROUSSAILLEMENT	QUI REALISE
Pour toutes voies ouvertes à la circulation publique : suppression de toute végétation sur une hauteur de 4 m et une largeur de 2 m de part et d'autre de l'axe central de la voie		
Routes nationales	10 m de part et d'autre	L'Etat
Routes départementales	5 m de part et d'autre	Département
Routes communales	30 m de part et d'autre	Commune
Voies ferrées	10 ou 5 m	SNCF
Lignes électriques BT	1 m des fils nus, aucun surplomb	Gestionnaire de réseau
Lignes électriques HTA	2 m de part et d'autre du conducteur, aucun surplomb	Gestionnaire de réseau
Lignes électriques HTA > 50 kV	5 m de part et d'autre, glacis aux pylônes, aucun surplomb	Gestionnaire de réseau

Le rôle du maire :

- ❑ Contrôler l'exécution des OLD « enjeux localisés » (l'Etat contrôle les grands linéaires)
- ❑ Informer le public par tous moyens de communication (art. 2); la préfecture assure aussi

Ne sont pas concernés par les OLD :

- ❑ Les haies bocagères agricoles
- ❑ Les arbres à cavité ou morts sur pied s'ils ne constituent pas un danger pour la sécurité publique
- ❑ Les boisements rivulaires
- ❑ Les plans et semis forestiers

Quand le débroussaillement s'étend chez le voisin :

Le périmètre de débroussaillement d'une construction peut déborder sur une propriété voisine non soumise aux OLD. Dans ce cas, le propriétaire concerné doit, à l'égard de son voisin :

- ❑ Informer le propriétaire par tout moyen des obligations qui s'étendent sur son terrain ;
- ❑ Demander au propriétaire l'autorisation de pénétrer sur le terrain pour réaliser les travaux ;
- ❑ L'avertir qu'après 1 mois sans réponse, les obligations lui sont transférées ;

L'autorisation d'accès est valable 3 ans.

En cas de refus d'accès, le maire doit être informé.



Obligations et recommandations sur les actions à conduire pour les enjeux localisés

➢ Rayon de 0 - 25 mètres aux abords des constructions, chantiers et installations :

Arbres de haut jet

- ❑ Distance minimale de 3 m entre les branches/troncs et toute construction.
- ❑ Elagage au ras du tronc mettant les branches à 2,5 m du sol minimum.
- ❑ Suppression des arbustes sous les arbres.

Strate arbustive (< 3 m)

- ❑ À 3 m minimum de toute construction et 3 m entre chaque arbuste.
- ❑ Possibilité de conserver des îlots de 5 m² maximum, distants de 10 m les uns des autres et des abords des constructions.

Strate ligneuse basse, herbacée et landes

- ❑ Végétation coupée ou broyée, hauteur maintenue à 50 cm maximum
- ❑ Possibilité de conserver des îlots de 5 m² maximum, distants de 10 m les uns des autres et des abords des constructions

➢ Rayon de 25 - 50 mètres aux abords des constructions, chantiers et installations :

Aucune mise à distance des houppiers n'est obligatoire. (Le ***houppier*** ou ***couronne*** est l'ensemble des branches, des rameaux et du feuillage situés au-dessus du tronc, ou fût, d'un arbre). Les préconisations de gestion se font sous le couvert forestier (= l'ensemble formé par la cime des arbres).

Arbres de haut jet

- ❑ Élagage des branches à 2,5 m de hauteur dans les zones fauchées ou broyées et en périphérie des îlots de 50 m².

Strate arbustive (< 3 m)

- ❑ Peut être traitée par îlots de 50 m² maximum et distants d'au moins 25 m.

Strate ligneuse basse, herbacée et landes

- ❑ Végétation coupée ou broyée, hauteur maintenue à 50 cm maximum.
- ❑ Peut être traitée par îlots de 50 m² maximum et distants d'au moins 25 m.

➢ Gestion des rémanents :

- ❑ Les rémanents sont broyés ou exportés
- ❑ Exportation impérative dans les landes
- ❑ Aucun dépôt de rémanents dans les milieux naturels à forte valeur patrimoniale

Pour rappel, le débroussaillement représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts, protégeant ainsi nos habitations. Il consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il s'agit, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...). Ensemble, protégeons-nous mutuellement !

> Sécheresse : c'est toujours la crise !



Le Finistère est toujours en état de crise sécheresse. Il ne pleut pas suffisamment pour inverser la tendance. Nous sommes donc en état de forte pénurie d'eau. Les réserves s'épuisent. Les rivières, les nappes sont à des niveaux jamais atteints pour un début octobre.

Le barrage du Drennec n'est désormais **rempli qu'au tiers de sa capacité**. Une partie de cette réserve doit être préservée pour le fonctionnement du milieu naturel. « *C'est l'année la plus sèche de l'histoire du barrage. La pluviométrie de juin, juillet et août est 60% inférieure à la moyenne des 40 dernières années* » Dominique Cap, président du Syndicat de bassin de l'Elorn.

Aucune pluie significative susceptible d'inverser la tendance n'a eu lieu alors que la situation est déjà critique. **Malgré les restrictions et les actions de sensibilisation, nos consommations restent élevées et sensiblement les mêmes que l'année dernière**. La consommation moyenne d'un Finistérien est estimée à 112 litres par personne et par jour. **Il faudrait diminuer de moitié cette consommation afin de préserver nos ressources.**

Comme chaque goutte est précieuse, chaque geste compte. Nous en appelons au civisme des habitantes et habitants.

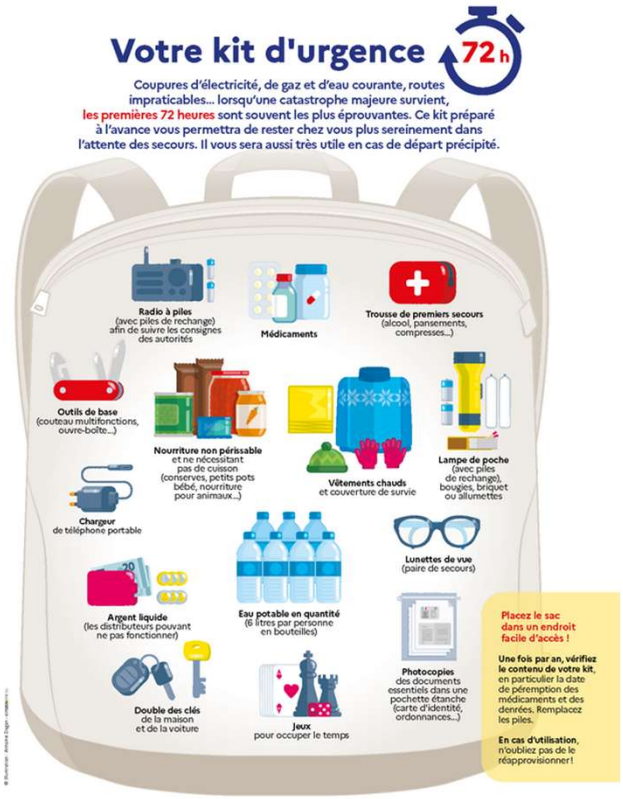
Pour retrouver le guide des économies d'eau et plus d'informations, rendez-vous sur eauduponant.fr
https://www.eauduponant.fr/fr/actualite/penurie-deau--le-finistere-est-toujours-en-crise

> Kit urgence tempête

Tempêtes, épisodes de fortes chaleurs, coupures d'électricité… Ces dernières années, le Finistère a été confronté à différents événements susceptibles de perturber le quotidien des habitants. **Face à ces situations, chacun peut agir.** Se préparer aux risques, connaître les bons réflexes et savoir où trouver une information fiable permettent de mieux faire face à une situation d'urgence et de contribuer à la résilience collective.
En cas de crise, il est essentiel de pouvoir être autonome pendant plusieurs jours.

Un kit d'urgence prêt à l'avance permet de faire face à une situation imprévue ou à une évacuation rapide. Il doit contenir notamment :

- ❑ de l'eau potable (environ 6 litres par personne) ;
- ❑ de la nourriture non périssable ;
- ❑ une radio à piles et une lampe de poche ;
- ❑ des médicaments et une trousse de premiers secours ;
- ❑ des vêtements chauds et une couverture ;
- ❑ un chargeur de téléphone ;
- ❑ des copies de documents importants ;
- ❑ de l'argent liquide ;
- ❑ un double des clés.



Il est également primordial de connaître les numéros d'urgence :

15 : SAMU
17 : Police / Gendarmerie
18 : Pompiers
112 : numéro d'urgence européen
114 : pour les personnes sourdes et malentendantes
196 : urgences en mer

https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Se-preparer-a-une-situation-d-urgence

> Elections présidentielles 2027



Les dates des prochaines élections présidentielles ont été fixées par le Conseil des ministres.
Le premier tour aura lieu le dimanche 18 avril 2027 et le second tour aura lieu le dimanche 2 mai 2027.

Pour voter, il faut être citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin et être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. En cas de déménagement, il est nécessaire de s'inscrire dans sa nouvelle commune.
L'inscription est possible en ligne (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396) ou en mairie mais doit se faire au plus tard le **vendredi 12 mars 2027**. Les documents à fournir sont une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) et un justificatif de domicile.
Vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote en vous connectant au site du service Public https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34852/1?idFicheParent=N47. Vous pourrez y accéder en utilisant vos identifiants FranceConnect.

> Soutien scolaire gratuit – Prof Express

La commune de Hanvec est très heureuse de s'associer à Prof Express pour aider les jeunes du CP à la terminale dans leur parcours scolaire et favoriser leur réussite. Chaque élève hanvécois peut ainsi bénéficier d'un accompagnement gratuit adapté à ses besoins :

- ❑ Cet accompagnement est assuré par des enseignants de l'éducation nationale : leur connaissance des programmes, des attentes scolaires et des difficultés que peuvent rencontrer les élèves leur permet d'apporter des réponses adaptées à chaque situation.
- ❑ Cet accompagnement est une aide aux devoirs individuelle et personnalisée. L'élève peut poser ses questions, exprimer ses difficultés tous les jours (sauf le vendredi) de 17 heures à 20 heures.

Pour notre commune, cette démarche représente **un engagement important en faveur de l'égalité des chances.** Tous les jeunes ne bénéficient pas, à la maison, des mêmes possibilités d'accompagnement ni des mêmes ressources pour surmonter une difficulté scolaire. Leur proposer un soutien personnalisé, accessible et gratuit est donc une manière d'agir pour leur réussite.

Nous sommes convaincus que l'accompagnement des jeunes ne s'arrête pas aux portes de l'école. La commune a aussi un rôle à jouer pour créer les conditions qui permettront à chacun de développer ses compétences, de poursuivre ses études dans les meilleures conditions et de construire son avenir avec confiance. Nous espérons sincèrement que ce dispositif sera utile aux jeunes Hanvécois et qu'il les aidera à avancer plus sereinement, à surmonter leurs difficultés et à croire pleinement en leurs capacités.



> Enquête jeunesse

Nous avons lancé une enquête auprès de nos jeunes durant l'été. Vous avez été nombreux-ses à y répondre : 44 réponses en ligne + 2 réponses sur questionnaire papier. Cela représente environ 20% des jeunes Hanvécois-es. Un grand merci à tous ! En voici les premières conclusions.



Les jeunes Hanvécois-es ont également pu participer à une réunion de restitution le samedi 24 octobre dernier à la salle polyvalente afin de donner leurs avis et partager leurs idées avec les élus porteurs du projet.

> BRÈVES

Cérémonie commémorative du 11 novembre – Rendez-vous en mairie à 10h45, Rassemblement et commémorations au Monument aux morts à 11h.

Campagne de dératisation – le passage de l'entreprise de **dératisation** aura lieu le **vendredi 6 novembre**. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jeudi 5 novembre à 12h par téléphone au 02 98 21 93 43 ou par mail : accueil_mairie@hanvec.bzh . Merci d'indiquer vos coordonnées (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) ainsi que le type de nuisible (rat, souris, mulots, …).

Maison Sport Santé Itinérante (MSSI) - **Envie de reprendre une activité physique adaptée ?** Prenez rendez-vous pour un bilan sport santé gratuit : sur le site : https://maisonsportsantebrest.org/ ou au 07 80 61 68 42. Les prochains créneaux de rdv à Hanvec : 03 novembre et 08 décembre de 16h30 à 19h30.

Jours de chasse en forêt du Cranou et dans le Bois du Gars. Retrouvez le **calendrier des jours de chasse** sur le site de l'ONF, gestionnaire de ces espaces :

- **Bois du Gars :** https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale/++cc++f09590v::jours-chasses-en-foret-domaniale-du-bois-du-gars.html
- **Forêt du Cranou :** https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale/++cc++f09736l::jours-chasses-en-foret-domaniale-du-cranou.html

Vœux du maire à la population – le **vendredi 08 janvier à 18h30** à la salle Anne-Péron suivis d'un moment de convivialité.



➢ CCAS – Repas des seniors

Comme chaque année, le CCAS a le plaisir de convier les habitants de plus de 70 ans à un repas et un moment de convivialité le **dimanche 22 novembre à 12h au restaurant le QG** – à la gare de Hanvec.

Les inscriptions se font auprès de la mairie au 02 98 21 93 43 ou par mail à accueil-mairie@hanvec.bzh avant le vendredi 13 novembre.
Pour rappel, le repas est gratuit pour les habitants de la commune de plus de 70 ans. Pour les accompagnateurs, une participation de 25 € par personne est demandée.

Pour les habitants de plus de 80 ans n'ayant pas participé au repas, un colis de Noël leur sera déposé à domicile par les élus courant décembre. Pour bénéficier de ce colis, il n'y a aucune démarche/inscription à effectuer.

➢ Recensement de la population : recrutements de 4 agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du **21 janvier au 20 février 2027**. À cette occasion la commune **recrute 4 agents recenseurs**. Si vous souhaitez postuler, merci de nous adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) en mairie avant le vendredi 20 novembre.
Contact : accueil-mairie@hanvec.bzh ou 02 98 21 93 43

Recensement de la population 2027

Nous mettons en avant dans ce numéro du Keleier, la recyclerie Ribine, basée au 1, zone de Runveguen sur la commune du Tréhou. C'est la recyclerie du pays de Daoulas et de Sizun. Elle existe depuis 2016.

Les finalités de l'association Ribine qui gère la recyclerie ?

- Favoriser le lien social, les liens intergénérationnels et lutter contre l'isolement
- Favoriser la valorisation des ressources locales par le réemploi
- Contribuer localement aux partages sur son territoire
- Favoriser l'engagement et la participation
- Favoriser le service plutôt que le profit

Le collectif de la Recyclerie Ribine ?

Une soixantaine de personnes s'activent ! Le collectif est composé de bénévoles qui sont la pierre angulaire du projet et participent à la mise en œuvre des actions. En 2026, 5 d'entre eux ont été élues co-présidentes lors de l'Assemblée Générale où tous les adhérent·es sont convié·es chaque année. Ribine emploie 6 salarié·es qui sont chargé·es du fonctionnement.

Parmi les bénévoles engagées, nous vous proposons un portrait de 2 bénévoles Hanvécoises.



Jocelyne Serais, habitante du lieu- dit Penn Ar C'hoat ar Gars, est bénévole à la Recyclerie Ribine depuis 10 ans. *« Ma motivation première était la protection de l'environnement, la diminution des déchets, le côté environnemental »,* explique-t-elle.
Elle apprécie également de se sentir utile et d'avoir une activité pendant sa retraite. *« Ça me permet aussi de garder du lien social et de rencontrer des personnes différentes. Ça me fait plaisir de rencontrer des gens à Ribine. »*

Corinne Kermoal, hanvecoise depuis 1980 et bénévole depuis maintenant trois ans, apprécie elle aussi son engagement au sein de la recyclerie, notamment parce qu'elle s'y sent utile. *« J'apprécie de me sentir utile pour un projet qui a du sens, qui correspond à mes valeurs et à mes convictions. On évite le gaspillage. Ici, c'est la seconde vie, voire la troisième vie pour les objets, et c'est bien ! »*
Elle aime également les activités de tri de la vaisselle ainsi que les rencontres et les échanges avec de nouvelles personnes. *"J'apprécie aussi les ateliers et animations qui s'y passent, comme les ciné-rencontres ou la coiffure".*

Envie de faire partie du collectif ?

Ribine organise régulièrement des visites d'accueil de nouveaux et nouvelles bénévoles. Contactez-les par mail à asso.ribine@gmail.com ou sur place à l'accueil de la boutique solidaire ouverte le mercredi 14h-18h et le samedi 10h-18h. Les temps de bénévolat sont possibles du mardi au jeudi et le samedi (chacun vient selon ses disponibilités).
Site web : www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr/

Ribine est un espace de rencontre et d'expression. On y trouve une boutique solidaire, des ateliers, un salon de thé et de l'animation ! N'hésitez pas à leur rendre visite !

➢ APEL



Après son assemblée générale, l'Association des Parents d'Élèves a repris ses activités avec enthousiasme et dynamisme pour cette nouvelle année scolaire. Les membres sont d'ores et déjà mobilisés pour préparer l'un des rendez-vous incontournables de cette fin d'année : le marché de Noël d'Hanvec ! Nous vous donnons **rendez-vous le dimanche 6 décembre, de 10h à 18h, à la salle Anne Péron**, pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël.

Au programme : de belles découvertes, des idées de cadeaux, des créations et de nombreuses occasions de partager un agréable moment en famille ou entre amis. Que vous soyez à la recherche de petites merveilles à glisser sous le sapin ou simplement désireux de profiter de l'ambiance chaleureuse des fêtes, vous trouverez de quoi vous faire plaisir ! Au-delà de cet événement festif, notre association poursuit **son engagement auprès des enfants et de l'école**, afin de contribuer aux projets et aux activités qui rythment leur année scolaire.

Chaque participation, chaque visite et chaque soutien comptent et nous encouragent à continuer nos actions. Habitants d'Hanvec, petits et grands, nous comptons sur vous ! Venez nombreux partager ce moment avec nous et faire vivre ensemble l'esprit de Noël dans notre commune.

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette belle journée de partage et de bonne humeur !



➢ APE

Le jour de la rentrée, l'APE proposait un petit déjeuner d'accueil. Ce fut l'occasion d'échanger avec les parents.

Les vacances de la Toussaint ont débuté par un **repas couscous à emporter** en collaboration avec le QG et la boulangerie GUIDAL pour la confection du dessert. 130 repas ont régalé les papilles des petits et des grands. A ce même week-end a eu lieu la **fête d'Halloween** où des petits monstres ont fait leur apparition.

L'APE se prépare pour les opérations de fin d'année avec une petite nouveauté. En effet, l'APE reprend la sapinière de la Galopette pour ce NOËL 2026. La **vente aura lieu le samedi 28 novembre et le samedi 5 décembre de 10h à 17h**. Le prix sera de 20 € toutes tailles confondues. Cette année 2026 se clôturera avec **son marché de Noël** qui lui aura lieu le **samedi 12 décembre de 15h à 18h**. N'hésitez pas à venir partager un moment de convivialité autour d'un petit café.

Depuis le début de l'année, les classes de CM1 et CM2 font du kayak sur Landerneau. Les séances ont lieu les lundis et vendredis pour une durée de 8 semaines.

➢ Dimerc'her

Un petit budget pour Noël ? Envie de gâter vos enfants ? Des enfants qui grandissent et ont besoin de faire de la place dans leurs placards ?

Cette matinée est pour vous !!!

Venez le **samedi 07 novembre 2026 à partir de 9h à la salle Anne Péron** à Hanvec pour notre *"Bourse aux jouets, puériculture et vêtements de 0 à 12 ans"* ou déposer vos articles le vendredi 06 novembre à partir de 18h dans la salle Anne-Péron.

N'hésitez pas à demander par mail la fiche articles et les étiquettes : boursehanvec@gmail.com.



➢ La Réc'Up, la recyclerie du Bâti !



Bonjour Hanvec ! Voici un récapitulatif de toutes nos activités :

- La boutique de matériaux vous accueille le **mercredi de 14 à 17h, et le samedi de 10h30 à 17h**. Nous sommes toujours ravi-es de récupérer vos fins de chantier, débarrassages de garages ou autres pépites déconstruites…
- **L'atelier partagé bat son plein !** Vous êtes nombreux-ses à venir en profiter pour préparer un plateau de table, usiner un parquet massif, débiter assembler percer scier coller prendre un café…
- Les **accompagnements de chantiers** se poursuivent, et dernièrement nous avons aidé à poser du bardage, installer des cloisons, poser des menuiseries… N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Cet automne, nous accueillerons de nouveau la **scierie mobile** pour débiter tous ces troncs en planches, plateaux et poteaux. Au menu, du chêne, du châtaignier, douglas, peuplier, cyprès… Vous pouvez venir participer ou simplement observer **les 12 et 19 novembre prochain !** (sous réserve d'une météo correcte)
Et une petite annonce pour terminer. Nous sommes à la recherche d'un broyeur à végétaux, muni de couteaux, à louer ou emprunter sur deux jours, pour des tests de broyage de laine de bois.

Si vous trouvez ça au fond d'une poche… A bientôt, l'équipe de La Réc'Up**.**

➢ Local jeunes



Une **nouvelle année pour nos jeunes** !
L'association compte cette année 24 jeunes inscrits, avec une moyenne d'âge de 12 ans et demi. Après le départ des lycéens, une nouvelle génération rejoint progressivement le groupe.
Le bureau évolue également avec Emmanuelle Leloup, nouvelle présidente, aux côtés de la trésorière Renée Brenaut et de la secrétaire Marjorie Lavaud qui poursuivent leur engagement.
Cette année encore**, les jeunes partageront sorties, loisirs et actions citoyennes**, notamment avec une nouvelle opération *« Nettoyons la nature »* , proposée en famille, qui a rencontré un accueil très enthousiaste auprès des parents comme des adolescents.

Au programme prévisionnel : match de basket, cinéma, patinoire, accrobranche, mais aussi des partenariats avec des associations hanvécoises, comme le Club Temps Libre pour des après-midis jeux de société pendant les vacances. Les **prochaines ventes auront lieu les dimanches 1er novembre, 6 décembre 2026 et 3 janvier 2027**. Ces ventes permettent de financer les activités et sorties : nous comptons sur votre soutien !
Enfin, une rencontre avec les jeunes sera organisée afin de recueillir leurs envies et leurs idées, pour construire ensemble les prochaines activités et sorties.
Pour ceux qui souhaitent encore s'inscrire il est encore possible!
Contactez-nous par mail : localjeuneshanvec@gmail.com

➢ Cie Anime tes rêves



Nous souhaitons profiter de cette parution pour mettre en lumière le **teaser de notre spectacle Océan de Bulles**, tourné sur la commune de Hanvec, avec la participation des Hanvécois, par un Hanvécois : Maël Polard de l'agence Valiséofilms
https://www.youtube.com/watch?v=45KJIQGmlIc

MEDIATHEQUE



Comme chaque année, nous avons le plaisir de participer au Mois du film documentaire.
Cette année, le mot d'ordre est « contre-courant ». Il s'agit de mettre en exergue des visions autres sur des sujets divers et variés.

Nous projetterons **le film *« Au fond des mères »* de Lisa LACOMBE le dimanche 29 novembre à 15h dans la salle Anne-Péron.**

Dans ce film, la réalisatrice se questionne sur son désir de devenir mère.

Qu'est-ce que devenir mère ? Quelles sont les différentes émotions qui s'enchevêtrent à l'arrivée d'un enfant ?
Elles ont lu sur les faire-part : « Nous avons l'immense joie… » et elles s'attendaient surtout à ça : à la joie.
Cinq femmes qui ne se reconnaissent pas dans le récit majoritaire et médiatique témoignent de leur expérience ambivalente. De leurs métamorphoses, de leurs naissances à elles-mêmes, et au monde, en tant que mères.
Cinq femmes se racontent à une sixième, qui ne sait pas ce qu'elle veut.
Avec courage, humour, et acuité, elles prennent la parole pour faire face à un vide conceptuel, et pour nourrir la dissidence vis-à-vis de stéréotypes anxiogènes.

La séance sera suivie d'un échange avec Maud Lafitte de l'équipe du film. Et pour terminer cet après-midi de façon conviviale, l'équipe de bénévoles vous offrira boissons chaudes et petits gâteaux.

> JEUX : SUDOKU

			2				3	6
		2		4		9		
						4	2	
4			9		3	6		
	8						7	
		1	4		7			8
	3	9						
		7		6		8		
5	1				2			

n° 310496 - niveau difficile

Solution :

7	5	4	2	9	8	1	3	6
1	6	2	3	4	5	9	8	7
3	9	8	7	1	6	4	2	5
4	7	5	9	8	3	6	1	2
9	8	3	6	2	1	5	7	4
6	2	1	4	5	7	3	9	8
8	3	9	5	7	2	8	6	1
2	4	7	1	6	9	8	5	3
5	1	6	8	3	4	7	2	9

n° 310496 - niveau difficile

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

> HANVEC & VOUS

> URBANISME

Déclarations préalables :

Demandées :

DEMARET Nathalie, 23 Dimireur Menuiseries- rénovation appenti

CHATELAIN Jacques, 1 Boudourec, Agrandissement de 2 vélux

SUIVANT Patricia, 2465 route de Lanvoy, Changement des menuiseries et modification clôture

GAEC MADEC, Toulaboudou, Coupe en gestion durable des haies en site inscrit

MENEZ Maryse, 75 Nellac'h, Remplacement des menuiseries

DINARD Jean-François, 4 route du Faou, Réalisation d'une clôture - création d'ouverture - bardage bois

PÉRON Maryse, 22 Route de Kerliver, Pose d'une clôture, deux portails et un portillon

INNOLI ENVIRONNEMENT, 171 Guernalin, Installation de panneaux photovoltaïques

JEGOU Marianne, 413 chemin de Kerohan, Réalisation d'une isolation par l'extérieur - intégration de brises-vue en clôture

MASSUYEAU Valérie, 65 route de la Gare, Portail, Portillon et palissade

Accordées :

Piriou Matthieu, 22 lotissement de Kerbluen, Construction de murs et abri de jardin

Halper Erwan, 186 Boudouguen, Construction d'un abri de jardin

PRIGENT Jean Yves, 10 route du Rest, Isolation extérieure et changements de menuiseries

DEMARET Nathalie, 23 Dimireur Menuiseries- rénovation appenti

CHATELAIN Jacques, 1 Boudourec, Agrandissement de 2 vélux

SUIVANT Patricia, 2465 route de Lanvoy, Changement des menuiseries et modification clôture

GAEC MADEC, Toulaboudou, Coupe en gestion durable des haies en site inscrit

DINARD Jean-François, 4 route du Faou, Réalisation d'une clôture - création d'ouvertures - Pose de bardage bois

Permis de construire :

Demandés :

MOREAU Nathalie, 201 Kerancuru, Reconstruction d'un hangar

Accordés :

LECLERCQ Charles, Le Clos de Kersaliou, Construction d'une maison traditionnelle

MOREAU Nathalie, 201 Kerancuru, Reconstruction d'un hangar



> ANNONCES

Le Dimanche en paroisse revient à Hanvec !

Après une première édition qui avait rassemblé près de 200 personnes en janvier dernier, le Dimanche en paroisse revient à Hanvec le **dimanche 8 novembre à 10h45** !

Ouvert à tous, ce rendez-vous propose de découvrir l'Église autrement, dans une ambiance simple, joyeuse et fraternelle. Que vous soyez pratiquant ou non, croyant, en questionnement ou simplement curieux, vous êtes les bienvenus ! **Au programme :** chants festifs, musique, temps d'intériorité, échanges et convivialité. Un moment accessible à tous pour se rencontrer, prendre du temps pour soi et découvrir un autre visage de l'Église. La première édition avait réuni familles, enfants, personnes âgées, habitants d'Hanvec et des alentours dans une très belle ambiance. Alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience à votre tour ? Après la célébration, nous vous invitons à prolonger ce moment autour d'un repas partagé : chacun apporte un plat, salé ou sucré, à partager tous ensemble dans une ambiance conviviale !

Dojo de l'Aulne

Implanté depuis fin 2014 sur quatre communes : Pont-de-Buis-Lès-Quimerch, le Faou, Pleyben et Châteaulin, le club compte près de 130 licenciés sur cette saison 2026-2027. **Les cours sont accessibles aux habitants des communes voisines**. Chaque semaine, sur les quatre sites, sont proposés une grande variété de cours : *Baby Judo, Taïso, ParaJudo, Judo et préparation aux grades*. Ces cours sont accessibles aux grands débutants et aux confirmés de 4 ans à 99 ans ! **Pour en savoir plus** : www.dojoaulne.com ou dojoaulne@gmail.com Par téléphone : 06.12.25.35.78 ou page Facebook : dojodelaulne

> LES CARNETS



Naissances :

Paul CZAJA MARTIN



Décès :

Annie PENSIVY

> RECETTE : Joue de boeuf au cidre et aux pommes

Ingrédients pour 6 personnes :



1 kg de joue de boeuf parée et coupée en gros dés
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
30 g de beurre
2 oignons
2 gousses d'ail
2 feuilles de laurier
thym
75 cl de cidre brut
700 g de pommes
1 cuillère à soupe de cannelle

Préparation :

1/ Dans une cocotte en fonte, faites chauffer l'huile et le beurre, faites revenir les dés de viande quelques minutes de chaque côté, puis retirez la viande et réservez-la.
Pelez les oignons et les gousses d'ail, ciselez-les et faites-les dorer 2 mn dans la cocotte. Saupoudrez de cannelle, mélangez et remettez la viande.
Ajoutez le laurier et le thym, salez et poivrez au moulin.
Déglacez avec le cidre et laissez réduire 2 mn à feu vif.

2/ Pelez et évidez les pommes, puis coupez-les en quartiers.
Disposez-les dans la cocotte et couvrez.
Préchauffez le four à 170°/th. 5-6.
Enfournez la cocotte pour 2 h 30, veillez à ce que la viande soit toujours recouverte de liquide afin qu'elle reste bien moelleuse.

3/ Servir bien chaud avec des pâtes ou un écrasé de pommes de terre

https://www.elle.fr/Elle-a-table

NUMEROS UTILES

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE
3237

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MEDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le site Doctolib.fr

CLIC de Landerneau-Daoulas
(Centre Local d'Information et de Coordination)
02 98 85 99 08

ATD (Agence Technique Départementale) ex DDE
02 98 19 10 90

URGENCES DENTAIRES A BREST
02 98 22 33 30

EAU DU PONANT
(assainissement et eau)
02 29 00 78 78

MAIRIE
02 98 21 93 43
Mercredi et vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Lundi, mardi et jeudi
8h30 - 12h
Le 1er samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MEDIATHEQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 18h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h
Pendant les vacances scolaires :
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

MARCHE DU JEUDI
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940

VENTE AMBULANTE
Pizza les mardis après-midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

DECHETTERIE DE DAOULAS
Hiver (du 01 mars au 31 octobre) : de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Ouvert tous les jours sauf dimanches et jours fériés.



> LE PENSE-BÊTE

Agenda Novembre - Décembre2026

Calendrier de collecte des ordures ménagères :

Mardi 03 novembre : Bac vert
Mardi 10 novembre : Bac jaune
Mardi 17 novembre : Bac vert
Mardi 24 novembre : Bac jaune
Mardi 1er décembre : Bac vert
Mardi 08 décembre : Bac jaune
Mardi 15 décembre : Bac vert
Mardi 22 décembre : Bac jaune
Mardi 29 décembre : Bac vert
Mardi 05 janvier 2027 : Bac jaune

Mardi 03 novembre et 08 décembre de 16h30 à 19h30 : Créneaux de rendez-vous pour des bilans Sport Santé – MSSI – Salle de réunion

Vendredi 06 novembre : Campagne de dératisation – inscription en mairie jusqu'au 05 novembre à midi

Samedi 07 novembre à partir de 9h : Bourse aux jouets et à la puériculture à la salle Anne-Péron – organisée par Dimerc'her

Dimanche 01 novembre et 06 décembre matin : Ventes mensuelles sur la place de l'église – organisées par Local Jeunes

Mercredi 11 novembre : Cérémonie commémorative – Rdv à 11h au Monument aux morts

Jeudi 12 et 19 novembre : Scierie mobile à la Réc'Up – 33 route du Faou (sous réserve de conditions météo favorables)

Vendredi 20 novembre : Date limite pour dépôt de candidature pour le recrutement de 4 agents recenseurs – Contact : accueil-mairie@hanvec.bzh ou 02 98 21 93 43

Dimanche 22 novembre à 12h : Repas des seniors au restaurant Le QG – inscriptions en mairie jusqu'au 13 novembre

Samedi 28 novembre et samedi 05 décembre de 10h à 17h : Vente de sapins par l'APE – route de la gare sur le site de l'ancienne Galopette

Dimanche 29 novembre à 15h : Projection du film documentaire « Au fond des mères » à la salle Anne-Péron – organisée par la médiathèque - gratuit

Dimanche 06 décembre de 10h à 18h : Marché de Noël à la salle Anne-Péron - organisé par l'APEL

Dimanche 6 décembre 10h à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Samedi 12 décembre de 15h à 18h : Marché de Noël à la salle Anne-Péron – organisé par l'APE

Samedi 19 décembre de 9h30 à 12h : Petit déjeuner de Noël à la médiathèque



> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ELU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.
Merci de contacter l'accueil de la mairie au 02 98 21 93 43 ou par mail à accueil-mairie@hanvec.bzh